

Compte-rendu

Groupe de travail Illettrisme – CREFOP

3 juillet 2024

Le SGAR propose de projeter une présentation qui permettra de travailler sur l'architecture de la future feuille de route régionale.

### I- Contexte autour des actions de lutte contre l'illettrisme

La première partie de la feuille de route permettra de revenir sur le contexte autour des actions de lutte contre l'illettrisme en reprenant les grandes définitions qu'il s'agisse de l'illettrisme et de ce que l'on entend derrière cette notion, de la différence entre l'illettrisme et le FLE, entre l'illettrisme et l'analphabétisme notamment. Cette partie de la feuille de route sera également l'occasion de revenir sur les éléments de diagnostic / données nationales, issu notamment de la dernière étude INSEE, ainsi que régionales.

Concernant les définitions, le CARIF-OREF indique qu'il est important de définir également ce qu'est la prévention de l'illettrisme et mais également la différence entre l'illettrisme et l'illectronisme.

Concernant les éléments de données, le CARIF-OREF indique qu'il ne faut pas oublier d'évoquer également les chiffres de la pauvreté, au regard de la corrélation qui existe avec les taux de d'illettrisme, ainsi que les données scolaires.

Ces données ne sont pas forcément celles des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) mais plutôt celles issues des tests passés par les enfants à l'entrée à l'école (tests de fluence et de niveau scolaire notamment) qui nous permettent de voir les difficultés en amont avant d'être adulte

La CGT indique qu'il existe également des données issues de ces tests qui permettent de classer les établissements en zone d'éducation prioritaire ou pas. Dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route, cela pourrait être utile pour identifier les zones sur lesquels il pourrait être intéressant de se concentrer.

Le CARIF-OREF indique que toutes ces données scolaires seront importantes dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route car nous sommes sur le champ de la prévention de l'illettrisme et qu'il conviendra en conséquence d'accorder une attention particulière sur des enfants qui seraient potentiellement en difficulté au regard des résultats à des tests scolaires et pour lesquels il y aurait des choses à faire.

Le SGAR indique que cela serait également un moyen de raccrocher le Rectorat aux futures actions qui découleront de l'élaboration de la feuille de route.

Le CARIF-OREF rappelle également les données régionales issues d'une étude qui a été faite dans le cadre de l'Observatoire des risques d'illettrisme et qui date d'il y a deux ans. Le CARIF-OREF précise également qu'il est nécessaire de rester synthétique sur cette partie qui pourrait faire l'objet d'une infographie.

Le MEDEF demande s'il existe une étude pour identifier la place de l'illettrisme au sein des entreprises normandes. Le CARIF-OREF indique qu'il existe des données nationales mais non régionalisées ou du moins récentes.

Enfin, concernant cette première partie de la future feuille de route régionale, le CARIF-OREF, indique, en guise de réflexion, s'il ne serait pas utile de reprendre les 4 degrés de l'illettrisme définies par l'ANLCI.

Le SGAR indique que nous pouvons y faire référence en renvoyant en annexe sur ces définitions et ce, afin de rester sur quelque chose de synthétique.

Le CARIF-OREF indique qu'il serait utile quand même des les rappeler en quelques lignes afin de cibler les publics qui feront l'objet d'accompagnement en fonction de ces degrés.

La Région demande si ce cadre et ces définitions seront nécessaire. En effet, si des actions de la feuille de route font référence à ces différents degrés cela peut être utile. Dans le cas contraire, il ne faut pas rentrer dans un document d'expert.

Les participants au GT proposent de mettre de côté la question de ces 4 degrés de l'illettrisme et de voir si cela pourrait avoir une utilité dans la déclinaison de la feuille de route dans un partie opérationnelle.

## II- Contexte d'élaboration de la feuille de route

Le SGAR propose de passer à la deuxième partie de la feuille de route qui sera dédiée au contexte d'élaboration de celle-ci. Cette partie rappellera que la feuille de route est rattachée aux travaux du CREFOP de Normandie dans le cadre du quadripartisme et de sa charte de fonctionnement mais également qu'elle se rattache aux travaux de l'ancien plan régional de prévention de lutte contre le Illettrisme (PRPLI). Pourra également être évoquée l'articulation avec les autres priorités et plans régionaux, notamment ceux dédiés aux questions de lutte contre la pauvreté

La Région demande s'il serait intéressant de reprendre les grands axes du bilan du PRPLI précédent et des constats que nous en avons retiré afin de rebondir sur ceux-ci dans le cadre de la feuille de route.

Le SGAR indique qu'il est intéressant en effet de parler de ce bilan du précédent plan.

Les participants sont tous d'accord pour dire que la future feuille de route fait suite au plan sans que pour autant elle rappelle tous les éléments du plan. Il conviendra également de parler des écueils que nous avons rencontrés et qu'il conviendrait de dépasser avec cette nouvelle version.

## III- Priorités / Axes stratégiques / Objectifs de la future feuille de route

Le SGAR propose de passer à la troisième partie de la feuille de route qui sera dédiée aux priorités, axes stratégiques et objectifs de celles-ci.

Avant de commencer, la SGAR propose de revenir sur les différents exemple de documents qui ont été élaborés en France sur le sujet de la lutte contre l'illettrisme afin de pouvoir s'en inspirer.

Le SGAR évoque ici les territoires suivants :

#### A) Département de l'Aisne

Ce département s'est doté d'un plan composé de 4 orientations stratégiques à savoir 1- la détection, l'évaluation ; 2- l'amélioration de la formation ; 3- la création de partenariats ; 4- le pilotage et l'organisation d'initiative. Toutes ces orientations ont été déclinées en 20 sous-actions vingt stratégiques.

Pour la Région, le volet prévention, qui paraît essentiel sur toute politique, est un peu noyé dans le reste et mériterait d'être un axe à part. Concernant l'évaluation, il est étonnant d'en faire un axe à part entière car finalement elle est intégrée dans le volet formation à moins qu'il s'agisse de l'évaluation du niveau des personnes. Concernant le volet travail partenarial il s'agit d'un moyen d'agir qui devrait être un axe transversal également.

La Région rappelle également qu'un constat avait été posé par rapport à l'existence de beaucoup d'outils et qu'il conviendrait de mieux les faire connaître et les utiliser que d'en recréer d'autres.

Il pourrait donc être intéressant de faire de la valorisation des outils existants un axe à part entière de la future feuille de route.

Le SGAR indique par ailleurs que mettre dans un même axe, la détection, l'évaluation et la prévention est un peu fouillis et que chacune de ces trois actions mériteraient d'être un axe à part entière.

#### B) Région Nouvelle-Aquitaine

La Région s'est dotée d'un plan régional en 2022 avec 6 axes stratégiques : 1- sensibilisation, information et outillage des acteurs au contact des plus fragiles pour mieux repérer et accompagner les personnes en situation d'illettrisme ; 2- faciliter l'entrée en formation ; 3- Prévenir les ruptures de parcours, accompagner les personnes fragiles sur les compétences de base ; 4- s'appuyer sur le numérique, les actions culturelles, sportives, sociale et citoyennes ; 5- prévenir et prendre en compte les situations d'illettrisme dans les territoires ruraux et politiques de la ville ; 6- mieux prendre en compte les besoins des jeunes et renforcer leurs compétences de base.

Trois objectifs étaient associés avec chacun de ces axes stratégiques.

La Région indique que ce plan est plus ciblé et moins bateau que le plan départemental de l'Aisne.

Le MEDEF note qu'il ne contient pas non plus de volet entreprise.

Les participants indiquent que la future feuille de route pourra être innovante sur ce volet.

### C) Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le SGAR indique que la région Région Auvergne-Rhône-Alpes est en phase d'élaboration d'une feuille de route qui comptera trois priorités : 1- renforcer la professionnalisation des prescripteurs sur le repérage et l'accompagnement / orientation des personnes vers des solutions adaptées ; 2- installer un réseau d'acteurs intervenant sur la remédiation est la première marche pour remobiliser les personnes en situation d'illettrisme vers le réapprentissage des compétences de base ; 3- construire et déployer un dispositif de formation adaptée en lien avec le PRIC 2024.

Après ces présentations, le CARIF-OREF voulait proposer au GT des réflexions qui permettront de nourrir le travail d'élaboration de la future feuille de route.

Deux grands axes sont à bien identifier : 1- la prévention, parce qu'effectivement cela permettra de mettre en avant et de monter des actions pour tout ce qui est fait en amont, avant que les personnes ne soient en situation d'illettrisme d'autant qu'il y aura une multitude d'acteurs à fédérer autour de cette action là. Cet axe concernerait les publics enfants et famille. 2- formation / remédiation à destination des publics jeunes (sortis du système scolaire) et adulte, demandeurs d'emploi et salariés. Grâce à ces deux axes on pourrait embarquer et traiter tous les publics concernés par la problématique de l'illettrisme.

La Région demande si le CARIF-OREF inclut dans ces deux axes tous les professionnels considérant que tous ceux qui gravitent autour de ces actions, ceux qui repèrent, ceux qui forment pourraient faire l'objet d'un 3ème axe autour de la fédération et de l'outillage.

Le CARIF-OREF indique que ces axes existent pour pouvoir englober tous les publics, pour être certain de toucher tous les publics qu'il s'agisse de la petite enfance, des adultes, des demandeurs d'emploi, des salariés, des jeunes etc. Cela permet de cibler, sachant que, dans l'un ou l'autre, on peut retrouver par exemple le champ culturel qui peut s'adresser aussi bien à l'enfance qu'aux adultes par la remédiation. Cela permet donc de décroisonner. Dès lors, et par exemple, une structure qui a en charge une catégorie de public pourra s'inscrire dans la lutte contre l'illettrisme.

Dès lors que son public est dans l'un des deux axes, alors la structure peut être embarquée dans la feuille de route même si, de prime abord, elle pourrait ne pas être concernée par des actions de lutte contre l'illettrisme.

Au delà de cette question, la CARIF-OREF demande quel est l'objectif que nous fixons à cette feuille de route. La proposition suivante est faite : **fédérer les acteurs régionaux autour de la prévention de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme pour améliorer les compétences de base des normands.**

Pour la CGT, il faudrait également évoquer l'amélioration des compétences.

Pour la CARIF-OREF cela va de soit car cela permettrait à des adultes de maîtriser les savoirs de base et concernant les enfants de ne pas être en difficulté avec les savoirs de base.

Le SGAR propose que cet objectif soit le chapeau de la troisième partie de la feuille de route qui

définira ses axes stratégiques.

Les participants sont d'accord avec cette proposition.

Le CARIF-OREF indique que cette idée de fédération permet à tout le monde de venir apporter sa pierre à l'édifice.

Après l'évocation de l'objectif et des deux axes principaux de la future feuille de route, le CARIF-OREF indique qu'il y a également deux préalables à prendre en compte :

1- la sensibilisation et la professionnalisation des acteurs sont incontournables si nous voulons favoriser une culture commune à tous les acteurs et ce, afin que nous parlions le même langage lorsqu'il s'agit d'illettrisme, de prévention et d'illectronisme ;

2- rendre visible l'offre existante. En effet, sans proposition d'offre de formation, le repérage ne servira pas à grand-chose. Sur ce point il y a des choses à valoriser en Normandie qu'il s'agisse de l'offre de formation en Région qui doit être visible pour tous les publics.

Le MEDEF indique que ce sujet fait écho à la cartographie qui avait déjà été évoquée.

#### IV- Gouvernance / Comitologie

Le SGAR propose d'évoquer la 4ème partie de la feuille de route dédiée à la gouvernance et à la comitologie qui sera mise en œuvre pour piloter la feuille de route.

Le SGAR décrit la gouvernance mise en place en AURA dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route régionale. Celle-ci est divisée en trois comités techniques thématiques qui « *partagent une feuille de route et des actions opérationnelles à mettre en œuvre collectivement* » :

1- illettrisme et travail qui est consacré uniquement aux actifs avec les OPCO, le CNFPT, Transitions Pro ;

2- Réseau pour l'emploi autour de France Travail, des acteurs du SPE, de la DREETS, du Conseil régional et de l'ANLCI ;

3- remédiation avec des acteurs situés sur le champ de l'accompagnement des plus fragiles dans lequel on retrouve l'ARS, La Croix-Rouge, les EPIDE, les E2C qui interviennent sur « *les pratiques de remobilisation et de remédiation des personnes concernées par l'illettrisme, première marche pour accéder à une action de formation* ».

Pour la Région, il y a beaucoup d'acteurs et il sera dans tous les cas impossible de réunir tout le monde sur une même instance. Concernant, la dynamique réseau pour l'emploi, dédiée aux demandeurs d'emploi, l'idée est intéressante. Concernant le dernier comité, il est très large et s'adresse plutôt aux acteurs en contact avec les publics. Ce groupe semble très large et nous ne sommes pas obligés de reproduire cela.

Le SGAR indique par ailleurs qu'au regard des membres qui y sont déjà listés cela peut être un peu enfermant.

Pour la Région c'est très ambitieux et ce comité répond à une logique de comment j'anime un réseau d'acteurs pour qu'ils partagent leurs expériences et qu'ils travaillent davantage en réseau. Si cela fait partie des axes que l'on se donne et qu'il y a intérêt à agir là dessus alors cela peut être intéressant.

Le CARIF-OREF évoque aussi le contexte particulier d'AURA concernant les dispositifs de formation et leurs financements.

La CGT revient sur la nécessité de disposer d'une cartographie normande. Par exemple, nous n'avons pas l'assurance que la Croix Rouge en Normandie est un acteur sur ces questions là. Au delà l'idée d'avoir ces comités semble plutôt intéressante.

Le SGAR indique que l'idée du comité réseau pour l'emploi est très intéressante au regard de la dynamique qui est en train de s'enclencher mais également car tous les participants du GT illettrisme en font déjà partie. Il serait dans ce cadre dommage de ne pas évoquer l'illettrisme comme l'un des sujets qui pourrait être évoqué afin qu'il soit potentiellement un des axes de travail des comités territoriaux.

La Région demande si la mise en place des comités territoriaux induirait de s'appuyer sur ceux-ci plutôt que de créer un comité technique illettrisme RPE, d'autant plus que, par exemple au niveau des comités départementaux, les CDIAE n'existeraient plus.

Le SGAR indique que pas forcément mais que la réforme plein-emploi et notre travail permettrait des allers-retours entre les instances sur le sujet de l'illettrisme.

La Région indique donc que dans une logique de rationalisation, à force de démultiplier les instances, l'on pourrait avoir moins de facilité à faire des ponts entre les différents leviers.

Pour résumer, le CARIF-OREF demande si cette entrée par thématique, par groupe de travail ou comité technique est celle que nous retiendrons.

Le SGAR indique que cette piste pourrait tout à fait être retenue. Elle permettrait de traiter de sujets particuliers de manière assez ouverte afin d'y raccrocher tous les acteurs qui ont envie d'être raccrochés aux actions qui seront menées.

Le CARIF-OREF interroge sur les autres thématiques, groupes de travail qui pourraient être montées. La réflexion va se porter sur la manière dont nous allons définir les contours de chaque groupe de travail. Illettrisme et entreprise est très clair, c'est moins le cas pour les autres.

Le SGAR indique qu'au regard du travail du GT dans le cadre du CREFOP il pourrait être intéressant de réfléchir à une clé d'entrée sur les champs emploi, formation et orientation professionnelle.

Le MEDEF est d'accord avec cela d'autant que la formation et l'orientation professionnelle sont aussi

des moyens de réduire les situations d'illettrisme

Le CARIF-OREF indique qu'il faut également garder en tête la question du repérage car sans celui-ci nous aurons beau mettre des actions de formation ou d'accompagnement en œuvre, si nous n'arrivons pas à repérer cela pourrait ne servir à rien.

Le SGAR indique que ce sujet pourrait faire l'objet d'un comité technique, ce sujet est assez large pour y mettre beaucoup de choses et permettrait de déployer des actions concrètes. Encore une fois, le sujet de la cartographie est ici centrale.

Le MEDEF précise qu'elle permettrait d'être le point d'entrée de tous les comités / groupes techniques : je suis une entreprise, un salarié, un demandeur d'emploi et je peux accéder à tous les interlocuteurs, process, méthodes, formation à travers ce portail ... A titre d'exemple : si je suis une entreprise et que je pense avoir des collaborateurs en situation d'illettrisme, quels sont mes interlocuteurs, comment je les détecte, comment je sensibilise, qu'est-ce que je mets en place, quels sont mes interlocuteurs, quels sont les formations qui peuvent être mises en place, comment je peux sortir de cette situation. Si je suis un acteur luttant contre les situations d'illettrisme, comment je détecte, comment je sensibilise, comment je fais de la prévention.

Le CARIF-OREF indique qu'il pourrait être intéressant de ne pas parler de cartographie mais plus de portail.

La Région demande qui le porterait. Le CARIF-OREF demande par qui il sera animé.

La Région indique que nous avons tous des envies mais qu'à force de vouloir en faire si les moyens ne suivent pas cela pourrait s'avérer inutile d'autant plus si les données du portail ne sont pas mises à jour et d'autant plus qu'il semble exister déjà des outils notamment à travers le site du CARIF-OREF et d'autres acteurs de la lutte contre l'illettrisme qui recensent un certain nombre de mesures.

Le CARIF-OREF indique que malgré tout une interface, un portail ou un site internet qui s'adresse à tous les acteurs en les renvoyant vers les bonnes pages ou sites internet pourrait être utile d'autant que les structures elles ne bougent pas tant que ça et que les mise à jour ne sont pas tous les jours.

Pour la Région, s'il s'agit d'une infographie simplifiée ou d'un site sur lequel par exemple un demandeur d'emploi puisse identifier qui il peut contacter et vers quel site il peut trouver de l'information, alors cela peut être intéressant.

Le CARIF-OREF indique que la clé d'entrée serait plus pour les professionnels qui sont en contact avec les publics potentiellement en situation d'illettrisme.

Le MEDEF indique qu'il pourrait uniquement s'agir de router vers les sites Internet et vers les interlocuteurs sans forcément créer du contenu.

La Région indique donc qu'il s'agirait de valoriser l'information qui existe dans une logique de simplification. Sur ce sujet la Région évoque les réseaux de proximité qui avait été créé dans le cadre du PRIC et qui permettait de toucher justement tout le réseau associatif qui est en contact avec les

publics dans une logique de captation. Dans ce cadre un support avait été construit dans cette logique de donner un premier niveau d'information très général. Dès lors, si un acteur voulait aller plus loin il était renvoyé vers des sites contenant des informations plus exhaustives.

Les participants sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une piste intéressante à creuser.

Le CARIF-OREF précise qu'ils n'ont à l'heure actuelle pas les moyens humains pour construire cette interface mais que la question du portage pourrait être évoquée mais uniquement après l'arrivée de la nouvelle direction.

La Région indique que cela est cohérent que cela soit porté par le CARIF-OREF parce que cela rentre dans ses missions.

La CARIF-OREF précise qu'il y a du temps homme derrière ces actions.

Après avoir évoqué cette question du portail / interface, la CARIF-OREF évoque les enjeux de communication et d'animation de la feuille de route afin qu'elle puisse vivre.

Le SGAR indique que normalement l'entrée gouvernance / comitologie doit nous permettre de faire vivre la feuille de route.

Le CARIF-OREF est d'accord mais indique également que la question du chef d'orchestre des 3-4 comités techniques qui seront montés sera primordiale au même titre que l'aspect coordination entre les différents groupes de travail / comités afin de capitaliser et avoir un ensemble. L'idée est que tous les comités n'avancent pas en silo, mais qu'il y ait aussi de la transversalité entre les différents groupes de travail.

Le SGAR propose que le GT Illettrisme et ses membres actuels soit l'ensemble de tout le travail qui est mené au sein des comités techniques, sur le même modèle du CREFOP où le Bureau chapeaute les travaux des trois commissions.

La Région interroge le rôle du GT dès lors qu'il existe normalement afin d'établir la feuille de route et qu'il est voué à s'éteindre une fois que celle-ci sera signée.

Les membres du GT s'accordent pour dire qu'il serait dommage que ce GT ne soit pas prolongé afin de suivre justement l'avancée des actions montées dans le cadre de la feuille de route.

Le CARIF-OREF indique qu'il serait intéressant de donner une grande priorité à chaque comité technique de la même manière qu'un grand objectif est fixé sur la future feuille de route.

Les membres du GT sont d'accord avec cette proposition.

Le CARIF-OREF pose la question des échéances et de la temporalité de la feuille de route.

Le SGAR propose un plan triennal 2025 – 2027.

La Région demande si nous nous fixons une temporalité pour finaliser la feuille de route.

Le SGAR indique que novembre pourrait être envisagé.